

**LA VILLE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY RECRUTE  
UN ANIMATEUR REFERENT JEUNESSE  
CATEGORIE C**

**I) Les missions du poste**

- Collabore à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure Fréquence Jeunes 11/17 ans.
- Organise et anime les actions du Service jeunesse en direction des 11/25 ans, en lien avec les orientations politiques fixées dans le cadre du projet éducatif de la Commune.
- Assiste et accompagne le directeur de la structure et assure la direction de l'accueil de loisirs en son absence.
- Encadre les jeunes fréquentant la structure et manage les équipes d'animateurs.
- Tisse des partenariats pour mener des projets en faveur de la jeunesse.

**II) Les activités et tâches du poste**

**Fonction d'animation et d'accompagnement pédagogique:**

- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de la structure en lien avec les orientations politiques en collaboration avec le directeur de Fréquence jeunes.
- Assurer l'encadrement des jeunes. (Sécurité physique, émotionnelle et affective).
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- Recenser, identifier et faire remonter les besoins et attentes du public.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation, en lien avec l'évolution des attentes et des besoins du public.
- Être en capacité de proposer des activités diversifiées.
- Être à l'écoute du public et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Participer à des temps de réunion, d'information, de travail de régulation avec le reste de l'équipe.
- Savoir repérer les jeunes en difficulté, signaler la situation au responsable de la structure et savoir orienter les jeunes en fonction des situations.
- Développer le travail de transversalité avec les services municipaux, favoriser le travail de partenariat avec les acteurs locaux et développer le réseau de partenaires sociaux éducatifs.
- Veiller à l'application de la législation en vigueur.
- Élaborer et diffuser différents supports de communication en direction du public.

**Fonction de gestion :**

**Administrative :**

- Participer à l'élaboration et au suivi des demandes d'agrément, d'ouverture et d'habilitation de la structure jeunesse en lien avec les objectifs fixés dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et du Conseil Départemental.
- Élaborer et rédiger des projets, des bilans, des comptes rendus et des notes à destination des responsables hiérarchiques et des élus.
- Réceptionner et suivre les dossiers d'inscription des jeunes et des familles.
- Participer aux commissions de travail.
- Assurer le suivi des commandes de matériel, fournitures et autres prestations de services.
- Participer au contrôle et au suivi du registre des travaux (locaux, matériel, véhicule, espace extérieur)
- Créer et mettre en place des outils de gestion permettant une meilleure organisation du service.
- Suivre et évaluer la qualité des prestations (ménage / entretien extérieurs / prestataires / travaux / véhicules...)

**Financière :**

- Participer à l'élaboration et au suivi du budget de fonctionnement et d'investissement.
- Aider à la recherche de moyens de financements autres que ceux relevant du droit commun et réaliser des bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers pour la Caf et le Conseil Départemental.
- Mettre en œuvre les procédures liées aux achats et aux dépenses de la structure et en assurer le suivi.

**Ressources humaines :**

- Participer avec le directeur de la structure, au suivi des dossiers administratifs des agents contractuels (dossiers de recrutement, planning horaires ...)
- Assurer le suivi et l'accompagnement des agents contractuels.

### Veille Juridique :

- Assurer l'application et le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.
- Se tenir informé de l'évolution des textes dans son secteur d'activité.

### **III) Les compétences requises**

#### SAVOIRS

- Connaissance des publics et de leurs caractéristiques
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales et des partenaires
- Connaissance de la réglementation Jeunesse et Sports
- Connaissance de la gestion administrative et financière d'une structure jeunesse
- Connaissance des dispositifs contractuels

#### SAVOIR ETRE

- Savoir rédiger
- Savoir analyser, adapter et anticiper
- Savoir concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions pédagogiques
- Savoir développer et favoriser le partenariat
- Aptitude à gérer les conflits
- Être capable de s'adapter face à la diversité sociale et culturelle des jeunes.
- Savoir travailler en lien direct avec le public et les familles (accueillir, renseigner, orienter, animer).
- Être en capacité de pouvoir assurer les responsabilités de la direction d'un accueil collectif de mineurs.

#### SAVOIR FAIRE

- Être organisé, méthodique et autonome
- Être force de proposition
- Impulser, animer, et avoir l'esprit d'équipe et d'initiative
- Respecter le droit de réserve et le devoir de discrétion

Votre candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser à Monsieur le Maire et à transmettre au pôle Ressources Humaines avant le 15 décembre 2019